

**WMO OMM**

World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Notre réf.: 25162/2023/GS/CNF/EC-Ext 2024

21 novembre 2023

Annexe: 1

Objet: Session extraordinaire du Conseil exécutif de 2024

Suite à donner: Faire savoir au Secrétariat si vous participerez à la session mentionnée en objet et vous préinscrire

Madame, Monsieur,

Conformément à l'[article, alinéa 15 b](#)), de la Convention de l'OMM (*Recueil des documents fondamentaux N° 1* (OMM-N° 15)), je vous informe au nom du Président qu'après consultation des membres du Conseil exécutif et avec l'accord des trois Vice-Présidents, il a été décidé d'organiser une session extraordinaire en ligne du Conseil exécutif le 24 janvier 2024.

Le seul point à l'ordre du jour de cette session sera l'approbation des personnes proposées par la Secrétaire générale pour les postes de Secrétaire général adjoint et de Sous-Secrétaire général. Les candidatures présentées pour ces deux postes font actuellement l'objet d'un examen dans le cadre de la procédure de concours ouvert lancée le 26 septembre 2023 par la Secrétaire générale élue. L'ordre du jour provisoire annoté figure en [annexe](#).

La procédure d'approbation des nominations proposées, établie au titre des décisions adoptées lors du Neuvième Congrès météorologique mondial (Résumé général des travaux de la session, [paragraphe 10.1.15](#)) et du Dixième Congrès météorologique mondial (Résumé général des travaux de la session, [paragraphe 9.4.9](#)), a déjà été communiquée aux Membres dans une correspondance antérieure, envoyée par le Président le 31 octobre 2023.

Les deux titulaires devraient entrer en fonction au début de l'année 2024, ou dès que possible par la suite.

Cette session extraordinaire **se déroulera à huis clos** et **les observateurs ne seront pas autorisés à y assister**. Les membres du Conseil exécutif qui ne peuvent assister à la session devraient désigner un suppléant et en informer le Secrétariat à l'avance.

Veuillez noter que l'ordre du jour provisoire annoté, les documents relatifs à la session ainsi que des informations concernant la vidéoconférence sont disponibles en ligne sur le [site Web consacré à la session](#). La session devrait se tenir en ligne sous la forme d'une réunion unique, de 11 heures à 14 heures UTC/GMT.

Les membres du Conseil exécutif sont priés:

- 1) De faire savoir au Secrétariat s'ils participeront à la session et de communiquer les noms de leurs suppléants dans une lettre signée;

Aux: Membres du Conseil exécutif

- 2) De se préinscrire, ou de préinscrire leur suppléant, via le système d'inscription en ligne, qui est accessible dès à présent et jusqu'au **10 janvier 2024**. Le lien vers le [système d'inscription](#) en ligne, le nom d'utilisateur et le mot de passe envoyés aux représentants permanents auprès de l'OMM par courriel restent valables pour toutes les réunions de l'OMM à venir.

Pour toute communication et afin d'obtenir de plus amples renseignements sur l'inscription en ligne, veuillez prendre contact avec le Secrétariat par courriel à l'adresse registration@wmo.int. Des renseignements sur les modalités de connexion pour participer en ligne seront communiqués en temps utile.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Petteri Taalas
Secrétaire général

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL EXÉCUTIF DE 2024

1. Ouverture de la session

Le Président de l'Organisation ouvre la session extraordinaire le mercredi 24 janvier 2024, à 11 heures UTC/GMT.

Références: Convention de l'Organisation météorologique mondiale, [article 15, alinéa b](#)) (*Recueil des documents fondamentaux N° 1* (OMM-N° 15));
Règlement général, [règle 121, alinéa b](#)) (*Recueil des documents fondamentaux N° 1* (OMM-N° 15))

2. Ordre du jour

Le Conseil exécutif adopte l'ordre du jour de la session extraordinaire, qui ne contient que les points pour lesquels la session extraordinaire a été convoquée.

Références: Règlement général, [règles 127 et 128](#) (*Recueil des documents fondamentaux N° 1* (OMM-N° 15))

Document: EC-Ext(2024)/Doc. 1 – Ordre du jour provisoire (document présenté par le Président)

3. Méthodes de travail

Le Conseil exécutif adopte des méthodes de travail permettant de discuter en ligne de questions confidentielles.

Références: Règlement général, [règles 17 à 21, 40 à 47, 77 à 99 et 119 à 129](#) (*Recueil des documents fondamentaux N° 1* (OMM-N° 15));
[Règlement intérieur du Conseil exécutif](#) (OMM-N° 1256)

Document: EC-Ext(2024)/Doc. 2 – Méthodes de travail (document présenté par la Secrétaire générale)

4. Nomination du Secrétaire général adjoint et du Sous-Secrétaire général

Le Conseil exécutif examine les noms et les qualifications des candidats proposés par la Secrétaire générale pour les postes de Secrétaire général adjoint et de Sous-Secrétaire général, ainsi que les noms et les qualifications d'autres candidats. Il est attendu du Conseil exécutif et de la Secrétaire générale qu'ils se mettent d'accord sur des candidatures acceptables pour les deux parties en vue d'une nomination.

Références: Convention de l'Organisation météorologique mondiale, [article 21, alinéa b](#)) (*Recueil des documents fondamentaux N° 1* (OMM-N° 15));
Neuvième Congrès météorologique mondial (Résumé général des travaux de la session, [paragraphe 10.1.15](#));
Dixième Congrès météorologique mondial (Résumé général des travaux de la session, [paragraphe 9.4.9](#))

Documents: EC-Ext(2024)/Doc. 3 – Nomination du Secrétaire général adjoint et du Sous-Secrétaire général (document présenté par la Secrétaire générale);
EC-Ext(2024)/INF. 3(C) – Nomination du Secrétaire général adjoint et du Sous-Secrétaire général (document présenté par la Secrétaire générale)

5. Clôture

Le Président de l'Organisation clôture la session extraordinaire le mercredi 24 janvier 2024, à 14 heures UTC/GMT.
